

Diagnostic Croissance

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

Soutenir les start-up dans leur transformation en scale-up. Entreprises innovantes ou souhaitant intégrer une démarche d'innovation.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le diagnostic s'adresse aux Startups françaises ayant démontré un potentiel de croissance, quel que soit leur secteur d'activité.

— Critères d'éligibilité

Les Startups doivent répondre aux critères suivants :

- effectif < à 250 salariés,
- CA < à 10 M€,
- de moins de 8 ans d'existence,
- situées sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Est financée la prestation d'accompagnement délivrée par un expert conseil spécialisé, en 2 phases minimum :

- une première phase de diagnostic : analyse des fondamentaux, évaluation des problématiques, objectifs poursuivis, etc,
- une seconde phase de conseil et de recommandations : définition des axes stratégiques de croissance, identification de solutions créatrices de valeur, orientation vers les fonds/financeurs/réseaux pertinents (le cas échéant).

La durée de la prestation est de 5 jours sur une période de 4 mois maximum.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Bpifrance prend en charge 50% du montant TTC de la prestation, fixé forfaitairement à 5 000 € HT.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 3 ans.
- Effectif d'au moins 1 salarié et de moins de 250 salariés.

Organisme

BPIFRANCE

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**
Web : www.bpifrance.fr

Déposer son dossier

- <https://diaginno.bpifrance.fr/produit/diagnostic-croissance/>